

**Sylvain PEYBERNES**  
1<sup>er</sup> Vice-Président CTR Grand Est  
[peybernes.irest@free.fr](mailto:peybernes.irest@free.fr)

## CALENDRIER DES STAGES CTR « TIV » POUR 2024

*(Mise à jour décembre 2024)*

### Stage de formation initiale TIV

*(sur 2 jours, 50 € par stagiaire)*

- 16 et 17 mars à Saint Dié (88)
- 6 et 7 avril 2024 à HOLTZHEIM (GDF 67)
- 4 et 5 mai 2024 à TOMBLAINE (54)
- 5 et 6 octobre 2024 à HUNINGUE (68)
- 9 et 10 novembre 2024 à REIMS THILLOIS (51)

Organisateur : Gérard CUNY  
Organisateur : Hervé BOSCHIAN  
Organisateur : Jean Claude RENAUD  
Organisateur : Jacques KRANZER  
Organisateur : Jean François ZAETTA

*Date limite d'inscription : 1 mois avant la date de la session*

### Stage de recyclage TIV

*(sur 1 jour, 30 € par stagiaire)*

- 6 janvier 2024 à CHARLEVILLE (08)
- 10 février 2024 à MONTIGNY LES METZ (57)
- 6 avril 2024 à HOLTZHEIM GDF (67)
- 6 octobre 2024 à HOLTZHEIM GDF (67)
- 12 octobre 2024 à TROYES (10)
- 20 octobre 2024 à HUNINGUE (68)
- 9 novembre 2024 à TOMBLAINE (54)
- 23 novembre 2024 à CHALONS EN CHAMPAGNE (51)

Organisateur : Laurent CONDENSEAU  
Organisateur : Jean-Luc ADE  
Organisateur : Fabrice SCHMITT  
Organisateur : Hervé BOSCHIAN  
Organisateur : Jean Claude ROBACHE  
Organisateur : Jacques KRANZER  
Organisateur : Jean Claude RENAUD  
Organisateur : Jean Claude RENAUD

*Date limite d'inscription : 1 mois avant la date de la session*

### Stage de réactivation TIV

*(sur 1 jour, 30 € par stagiaire)*

- Ces stages de réactivation pourront se dérouler aux mêmes dates que les stages de recyclage mais uniquement sur demande auprès des organisateurs et selon la disponibilité des formateurs TIV.

### Coordonnées des organisateurs de stage

Jean-Luc ADE	<a href="mailto:jean.luc.ade57@gmail.com">jean.luc.ade57@gmail.com</a>	9 rue des sources 57930 GOSELMING
Laurent CONDENSEAU	<a href="mailto:laurent.condenseau@aliceadsl.fr">laurent.condenseau@aliceadsl.fr</a>	2, rue du Méjean 52410 ROCHES SUR MARNE
Gérard CUNY	<a href="mailto:cunygerard@orange.fr">cunygerard@orange.fr</a>	1465, rue de la Mairie 88520 RAVES
Jacques KRANZER	<a href="mailto:president-p3f@orange.fr">president-p3f@orange.fr</a>	1, rue Georges Gissy 68300 SAINT LOUIS
Laurent REHM	<a href="mailto:rehm.laurent@free.fr">rehm.laurent@free.fr</a>	4 rue Lavoisier – 68380 HUNINGUE
Jean Claude RENAUD	<a href="mailto:jclrnd@gmail.com">jclrnd@gmail.com</a>	1, rue des Noues 51600 JONCHERY SUR SUIPPE
Jean Claude ROBACHE	<a href="mailto:jc.robache@orange.fr">jc.robache@orange.fr</a>	15, rue du Haut 10320 VILLERY
Fabrice SCHMITT	<a href="mailto:schmittfabr@gmail.com">schmittfabr@gmail.com</a>	15, rue de la Loire 67800 HOEHNHEIM
Hervé BOSCHIAN	<a href="mailto:herve.boschian@hager.fr">herve.boschian@hager.fr</a>	18, rue de Normandie 67380 LINGOLSHEIM
Jean François ZAETTA	<a href="mailto:jeanfrancoiszaetta@wanadoo.fr">jeanfrancoiszaetta@wanadoo.fr</a>	4, rue du Vieux Berger 51140 BRANSCOURT

Rappels :

- Les stages de formation initiale comportent des séances de travaux pratiques qui permettent aux futurs TIV de se familiariser avec le matériel utilisé pendant les visites. C'est pourquoi, pour des questions d'efficacité, il n'est pas possible d'accueillir plus de 20 stagiaires à la fois
- Les **inscriptions** ne se font pas directement par les candidats, mais uniquement par l'intermédiaire de **leur président(e) de club**, comme prévu dans le MFT.
- Nous demandons à chaque président de club d'établir une liste des candidats et en fonction du nombre de places, l'organisateur du stage confirmera la liste des personnes qui seront invitées.
- **Rappel : le président de club ne doit envoyer que des personnes réellement motivées qui s'investiront dans leur mission de TIV dans le club.**
- La fiche d'inscription sera remplie par le (la) président(e) du club et envoyée par mail à l'organisateur du stage concerné au plus tard 1 mois avant le début de celui-ci.
- La licence « aidant » ne permet pas l'inscription à la formation initiale TIV.
- Le ou les chèques d'inscription des stagiaires, **à l'ordre du Comité Régionale Grand Est**, seront envoyés à l'adresse postale du responsable du stage.
- Ces montants ne comprennent pas les repas ni l'hébergement éventuel, qui restent à la charge des stagiaires.
- L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du chèque de règlement (en cas de désistement de dernière minute ce chèque pourra être encaissé).
- Nous vous rappelons que depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, les TIV sont soumis à une obligation de recyclage tous les 5 ans et, depuis 2022, doivent effectuer au moins une action tous les 3 ans.
- Il est capital de planifier le recyclage des TIV de vos clubs, sinon vous risquez de vous retrouver sans TIV autorisé !

Cordialement

Laurent MARCOUX  
Instructeur National  
Président de la CTR Grand-Est

Sylvain PEYBERNES  
Instructeur Régional  
1<sup>er</sup> Vice-Président de la CTR Grand-Est

Gérard CUNY  
Référént Régional

